



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-98425>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **24-98425**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Saint-Estève

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché subséquent pour la fourniture de gaz en groupement de commande des communes de Saint Estève, de Le Soler, de Rivesaltes et de Villelongue de la Salanque

Description : La quantité maximale du marché est de 9000 MWh pour une durée totale et détaillée comme suit : - commune de SAINT-ESTEVE maximum de 4 200 MWh - commune Le SOLER maximum de 2 200 MWh - Commune de VILLELONGUE DE LA SALANQUE maximum de 200 MWh - commune de RIVESALTES maximum de 2 400 MWh

Identifiant de la procédure : 934c5d33-c235-4173-87ab-961e45cb9a47

Identifiant interne : 2024-13

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09121200 Gaz de ville

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09121200 Gaz de ville

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 Rue de la République

Ville : Saint-Estève

Code postal : 66240

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le montant estimatif du marché sur la base de 6 708 850 Kwh de consommation est de 626 410.94 euro(s) /Ht pour une durée de 3 ans

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché subséquent pour la fourniture de gaz en groupement de commande des communes de Saint Estève, de Le Soler, de Rivesaltes et de Villelongue de la Salanque

Description : La quantité maximale du marché est du 9000 MWh pour une durée totale et détaillée comme suit : - commune de SAINT-ESTEVE maximum de 4 200 MWh - commune Le SOLER maximum de 2 200 MWh - Commune de VILLELONGUE DE LA SALANQUE maximum de 200 MWh - commune de RIVESALTES maximum de 2 400 MWh

Identifiant interne : F-PF-1457786-02SUB

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09121200 Gaz de ville

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09121200 Gaz de ville

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 Rue de la République

Ville : Saint-Estève

Code postal : 66240

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché ; - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 du Code de la Justice administrative dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L.551-4 du Code de la Justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours ; - Un recours en référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, en application des dispositions de l'article L.521-1 du Code de Justice administrative ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation ; - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. Pour le concurrent évincé, le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat ; - Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - Tout tiers au contrat susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 626,410 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EDFSA

Offre :

Identifiant de l'offre : EDFSA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 626,410 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202413

Titre : Marché subséquent pour la fourniture de gaz en groupement de commande des communes de Saint Estève, de Le Soler, de Rivesaltes et de Villelongue de la Salanque

Date de conclusion du marché : 19/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Saint-Estève
Numéro d'enregistrement : 21660172400018
Adresse postale : 5 Rue de la République
Ville : Saint-Estève
Code postal : 66240
Pays : France
Point de contact : Robert Vila
Adresse électronique : saint-estève.mairie@st-estève.com
Téléphone : 0468382300
Adresse internet : <http://www.st-estève.com>
Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>
Rôles de cette organisation :
Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier
Numéro d'enregistrement : 772363
Adresse postale : 6, rue Pitot
Ville : Montpellier
Code postal : 34063
Pays : France
Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Téléphone : 0467548100
Télécopieur : 0467547410
Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>
Rôles de cette organisation :
Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Marseille
Numéro d'enregistrement : 1199947
Adresse postale : Place Félix Baret Cs 80001
Ville : Marseille
Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : EDFSA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 14 Rue Morel

Ville : Saint-Ouen-Sur-Seine

Code postal : 93400

Pays : France

Adresse électronique : edf-marchespublics-sud@edf.fr

Téléphone : 0699131395

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9a50d37f-e95c-4d4a-96d9-8cab7719a4d9 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/08/2024 à 11:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/08/2024